



Le **civisme** c'est  
l'**art de vivre**  
**ensemble** sur un  
territoire donné

Agenda 21, un forum en janvier



Le CMJ en action



Fresques 2012, acteurs : postulez !



Élections 2012 : inscrivez-vous





Les nouveaux habitants ont reçu des mains de monsieur le Maire, un cadeau de bienvenue



La 3<sup>e</sup> journée de professionnalisation des assistantes maternelles au bois du Roule a été une grande réussite



Le forum des associations : le rendez-vous incontournable de la rentrée



Près de 5000 visiteurs ont bullé au 16<sup>e</sup> festival de la bande dessinée Normandiebulle



Inauguration du terrain de sable allée de la gare



Les seniors se sont rendus en Sardaigne grâce au CCAS de la ville de Darnétal. Douceur de vivre, excursions et bonne table étaient au rendez-vous. Un séjour bien agréable pour tous



L'association Solidarités textiles est intervenue dans les écoles à l'occasion de la semaine dédiée au tri des déchets



La semaine bleue : entre chant, chorale et loisirs, les seniors étaient à la fête



Les commémorations sont des moments citoyens auxquels nos jeunes participent de plus en plus



Depuis près de dix ans, une trentaine d'enfants (et de parents) se retrouvent pour fêter ensemble Halloween aux vergers du Roule



Les remises de médailles du travail sont toujours un moment émouvant

### Darnétal Magazine

Journal municipal trimestriel gratuit de la Ville de Darnétal

Directeur de la publication : Christian Lecerf

Comité de rédaction :

Michèle Prévost, Jean-Marie Dehut, Françoise Varin, Stéphanie Duval, Loëtitia Revet, Céline El Ouazzani, Hubert Prieur, Elsa Sené.

Photos : Guillaume Feret, Céline El Ouazzani.

Impression : SNEIP - 4700 ex

Imprimé sur papier recyclé

Tél : 02 32 12 31 31

Fax : 02 32 12 31 58

Dépôt légal août 2008

www.ville-darnetal.fr



## Sommaire

▷ Pleins feux sur votre ville .....	page 2
▷ Édito .....	page 3
▷ Vie municipale .....	pages 4 à 5
▷ Travaux et développement durable .....	pages 6 à 7
▷ Dossier règles de vie .....	pages 8 à 9
▷ Jeunesse .....	page 10
▷ Sport .....	page 11
▷ Social .....	page 12
▷ Culture et animation .....	page 13
▷ Patrimoine d'hier et d'aujourd'hui .....	page 14
▷ État civil et expressions libres .....	page 15

*Si vous ne recevez pas le Darnétal magazine ou le Darnétal flash infos, n'hésitez pas à contacter le service communication au 02 32 12 31 65 ou par courriel à [service.communication@mairie-darnetal.fr](mailto:service.communication@mairie-darnetal.fr)*

## Permanences de vos élus

## Christian LECERF

Maire

1<sup>er</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h.

## Michèle PREVOST

1<sup>re</sup> adjointe

Sur rendez-vous au 02 32 12 31 63.

## Jean-Marie DEHUT

Adjoint au maire, délégué à l'action sociale, la politique de la ville et le logement.

Permanence logement : tous les vendredis de 9 h à 11 h et le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h.

Permanence sociale : le vendredi de 14 h à 16 h.

## Daniel DUVAL

Adjoint au maire délégué aux travaux

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois sur rendez-vous de 10 h à 12 h.

**Le maire et l'ensemble des adjoints reçoivent également sur rendez-vous au 02 32 12 31 63.**



J'aime ce moment privilégié où je m'apprête à lever le rideau sur les coulisses de l'action municipale. J'aime cet instant où l'on se pose et où l'on déroule notre feuille de route pour vous restituer notre action passée et celle à venir.

"Un été dense, une rentrée et une fin d'année réussies, une année à venir intense " voilà en quelques mots comment je pourrais commencer

cet éditorial.

Un été dense par le calendrier serré et tenu des travaux dans les écoles...

Une rentrée réussie avec les associations darnétalaises qui sont venues nombreuses au forum des associations...

Une fin d'année réussie avec les récompenses aux sportifs ô combien méritants de Darnétal, la mise en place de notre Agenda 21 et la signature du Pacte départemental de Développement durable...

Une année prochaine intense par son calendrier de festivités prometteuses... le lancement du plan Fisac et du Plan local d'urbanisme (anciennement Plan d'occupation des sols)...

Une année intense qui sera pour tous les français une année d'élections. Vous êtes, par ailleurs, invités à venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Comme vous pouvez le constater, vous pourrez, au travers de cette 14<sup>e</sup> édition du magazine municipal, prendre connaissance des projets de la municipalité ; projets qui contribuent à privilégier le bien être de l'ensemble des Darnétalaises et Darnétalais.

C'est également dans cet esprit que Darnétal se revêtira de ses plus beaux atours afin que la magie de Noël opère pour faire rêver petits et grands ; la municipalité ayant, encore cette année, investi dans de nouvelles décorations et plus particulièrement autour du centre commercial Pasteur.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous,

Votre maire,

Le chiffre

865 colis  
seront distribués  
aux seniors en  
décembre 2011



## Brèves de Conseil



- Mise aux normes de la station de lavage des services techniques municipaux : fourniture et pose d'un déshuileur, débourbeur, nouveau raccordement,
- Reprise des voiries et réseaux divers du lotissement "le Mont Pilon",
- Proposition auprès du Ministre de la culture et de la communication du classement de l'église Saint-Pierre de Carville au titre des monuments historiques,
- Transfert de compétence à la Créa en matière de création, d'entretien et d'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables,
- Instauration du taux de la taxe d'aménagement (nouvelle taxe d'urbanisme en remplacement de la taxe locale d'équipement - TLE -, la taxe départementale pour le financement des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement - TD/CAUE - et de la taxe départementale des Espaces naturels sensibles - TDENS) à hauteur de 3,5 % sur l'ensemble du territoire communal...

Le prochain Conseil municipal aura lieu jeudi 15 décembre à 18 h dans la salle habituelle de ses séances.

Le Conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargé de "régler", par ses délibérations, les affaires de la commune et est ouvert au public.

## Impôts intercommunaux :

### les nouveautés 2011

Deux nouveaux taux apparaissent dans la colonne intercommunalité de votre feuille d'imposition 2011.

- Taxe d'habitation et foncier non bâti  
Ces taux sont le résultat du simple transfert des parts de la taxe d'habitation jusqu'alors perçues par le Département et de la taxe sur le foncier non bâti. C'est une conséquence de la suppression de la taxe professionnelle. Il ne s'agit pas d'un impôt nouveau : cette opération est donc totalement neutre pour les contribuables.

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
Conséquence de la fusion, la Téom est étendue à l'ensemble du territoire de la Créa dans le cadre de la convergence vers un taux unique et de l'harmonisation du financement de la compétence ordures ménagères. Les contribuables de l'ex-

Communauté de l'agglomération rouennaise (Car) et des Communes d'Anville-Ambourville et de Bardouville y étaient déjà assujettis. Le produit de cette taxe, perçue en même temps que la taxe foncière, participe à hauteur de 70 % au financement du ramassage et du traitement des déchets des ménages. Les 30 % restants sont financés directement par le budget de la Créa.

Pour les communes qui relevaient d'un taux de Téom supérieur au taux unique de convergence pour 2011 (7,75 %), l'harmonisation de la Téom se traduit par une baisse progressive du taux, et donc de l'impôt pour les habitants.

Contact : la Créa - 0 800 021 021



## Aménagement et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage

La création d'aires d'accueil est devenue obligatoire pour toutes les communes de plus de 5 000 habitants avec la loi Besson de 1990, renforcée par celle du 1<sup>er</sup> juillet 2000.

Sur notre territoire, c'est la Créa qui apporte aux communes une aide conséquente en assurant la construction d'aires d'accueil et leur gestion. Elle assure également un accompagnement social, sanitaire et éducatif.

L'aire de Darnétal, rue de l'Avalasse, a une capacité d'accueil de cinq emplacements de deux caravanes avec un emplacement individualisé se composant d'un espace cuisine fermé, une douche et un toilette.

Tarifs des aires individualisées à la charge des occupants : 1 jour emplacement 4 € 50, 1m<sup>3</sup>

d'eau 3 € et 0,15 € par kwh.

Contact : la Créa - 0 800 021 021





## 2012 : une année électorale particulière

Outre les élections présidentielles prévues les 26 avril et 6 mai, nous irons aux urnes pour voter nos députés selon de nouvelles dispositions.

Les élections législatives organisées les 10 et 17 juin seront marquées par :

- l'élection pour la première fois de députés représentants les Français établis hors de France,

- un nouveau découpage électoral des circonscriptions pour tenir compte de l'évolution

de la démographie française.

En conséquence, la carte électorale de la Seine-Maritime sera redécoupée et ne comptera plus que 10 circonscriptions contre 12 actuellement.

La 2<sup>e</sup> circonscription dont nous dépendons récupérera également quelques cantons de la 12<sup>e</sup> (Argueil, Buchy, Gournay-en-Bray).

Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011.

**À cet effet, une permanence se tiendra en mairie le 31 décembre 2011 de 10 h à 12 h.**

Contact : service élections – 02 32 12 31 44

## Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), un document de planification pour organiser le territoire intercommunal

Le SCoT se doit de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Renforcé par les lois issues du Grenelle de l'environnement, ce document fixera les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements... pour les 15 ou 20 prochaines années.

Adopté en 2010, le Schéma de cohérence territoriale, créé par la loi SRU (Solidarité renouvellement urbain) du 13 décembre 2000, est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Il oriente l'évolution d'un territoire dans la perspective du développement durable et dans le cadre d'un

projet d'aménagement et de développement.

Ainsi, il appartient désormais à la Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (la Créa), d'élaborer ce SCoT sur un périmètre nouveau, à savoir, l'ensemble de son territoire qui compte désormais 71 communes.

Contact : scot@la-crea.fr



## Le programme local de l'habitat : un outil intercommunal pour promouvoir le logement sur la commune

La Ville de Damétal participe activement à l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) en liaison avec la Créa pour répondre au mieux, aux multiples besoins en logement des habitants présents et futurs pour les 6 prochaines années.

Ce PLH est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques...

Outre les besoins en logement, le PLH doit également répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale et

le renouvellement urbain. Il doit être doté d'un dispositif d'observation de l'habitat sur son territoire, afin de pouvoir suivre les effets des politiques mises en œuvre et de pouvoir les réajuster aux besoins.

La ville de Damétal est particulièrement concernée avec les 200 logements environ prévus sur l'emprise de l'ancien collège Rousseau, un projet

de Préaux... La municipalité a pleinement conscience du nécessaire développement de l'habitat dans certains quartiers pour conférer à la ville l'attractivité qu'elle mérite et le mieux vivre de ses habitants.

Contact : la Créa – 0 800 021 021 ou le service politique de la Ville – 02 32 12 31 57



*"Noël arrive et le papier cadeau n'est pas donné ! Mais on peut faire des économies ! Il suffit de garder la publicité que l'on reçoit dans sa boîte aux lettres et s'en servir pour faire des emballages sur des thèmes précis. Par exemple de la publicité pour de l'électroménager, on emballe de l'électroménager... et des jouets on emballe des jouets."*

Astuce de Maryline à Darnétal.

Vous aussi envoyez-nous vos astuces à [dede@mairie-darnetal.fr](mailto:dede@mairie-darnetal.fr) ou au 02 32 12 31 77.



## Un partenariat gravé dans le bois !

Dans le cadre de sa politique de Développement durable, la commune a pris contact avec le lycée du Bois d'Envermeu. L'établissement, qui accueille des enfants de la 4<sup>e</sup> au BTS, a sa propre scierie. 100% des bois achetés par la scierie sont issus de forêts gérées durablement. La municipalité souhaite travailler avec ces élèves. Cela permettrait de porter un soin tout particulier à l'origine du bois, de faire travailler un établissement local et d'offrir à des jeunes la

possibilité de mener un projet de l'invention du produit jusqu'à sa réalisation, favorisant ainsi la formation professionnelle. Ils travailleront ainsi sur plusieurs projets concernant le jardin tinctorial : création de bancs, de bacs à outils pour la partie potagère, de bacs à poubelles pour entrée du jardin. Plus tard, ils réfléchiront sur l'aménagement du bois du Roule et du parc urbain avec notamment la création de bancs.



## Boîte aux lettres qui déborde ? Vous pouvez dire STOP

Chaque citoyen peut, par des actions concrètes et simples, oeuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons. Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer. Les publicités des grandes surfaces représentent 58 % de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 18 %,

le commerce local 14 %, le reste correspond aux services et aux publications des collectivités locales. Pour ceux qui désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. La présence de ces autocollants n'empêchent pas la réception de l'information municipale et sont disponibles en mairie, auprès du service communication, aux horaires d'ouverture au public. Contact : service communication - 02 32 12 31 65



## L'Agenda 21 de la commune avance...

La phase une de Diagnostic partagé, dont on évaluera la dernière étape fin janvier 2012, se poursuit. Début novembre, le personnel communal a été sensibilisé et formé à cette démarche. En parallèle, des questionnaires ont été déposés dans la ville afin de connaître l'opinion et les habitudes des Darnétalais en matière de développement durable et leurs

souhaits concernant l'avenir de la commune. Le prochain moment fort de cette démarche aura lieu le 21 janvier 2012 au centre culturel Savale, lors d'un forum qui sera un temps de partage pour la population, les associations, les professionnels. Il permettra de construire ensemble et de façon concertée le Darnétal de demain. Petits et grands y sont les bienvenus.



### Clin d'œil d'élú

Daniel Duval, adjoint au maire

Pensez au paillage dans votre jardin ! Le paillage consiste à couvrir la terre du jardin entre les plantes ou entre les rangs des légumes avec un paillis organique ou minéral, éventuellement plastique. Les bénéfices du paillage sont si nombreux et son efficacité si grande que l'essayer, c'est l'adopter : il réduit fortement l'installation des herbes indésirables, sauf si des racines vivaces tel que le liseron demeurent dans la terre, il permet d'éviter les arrosages et la corvée du désherbage ! En cas de repousse çà et là, leur arrachage devient très facile. Il empêche l'évaporation de l'eau du sol qui reste disponible pour les plantes et évite la formation d'une croûte compacte lors des fortes pluies et le ravinement. Il réduit également les écarts de températures du sol, moins chaud en été, moins froid en hiver, ainsi les microorganismes et les lombrics du sol restent actifs plus longtemps. Il existe plusieurs types de paillis : herbe de tonte, écorces de pin, paille... Alors, êtes-vous convaincus ?

## Un label Agenda 21

La ville de Darnétal a spécialement créé un label pour son Agenda 21. Afin de mieux illustrer la transversalité et permettre d'identifier les actions qui relèvent de l'Agenda 21, ce label accompagnera désormais toute la communication de la Ville autour de cette démarche.





Un jardin des couleurs  
Pour assurer à la ville de Damétal un développement équilibré, respectueux de l'environnement et créateur d'emplois, en conciliant justice sociale, préservation de l'environnement et progrès économique, la municipalité a souhaité mettre en oeuvre une véritable politique de développement durable.

Sachant que les villes avaient la possibilité de contractualiser avec le Département pour la mise en oeuvre d'actions, d'opérations, de politiques expérimentales liés aux questionnements de Développement durable, la commune de Damétal a fait acte de candidature. Dans ce cadre, un Pacte départemental pour le développement durable a été signé conjointement le 25 novembre dernier par le maire de Damétal et



le président du Département pour la réalisation d'un jardin tinctorial.

Ce projet consiste à transformer le parc de l'Hôtel de ville en jardin tinctorial, à vocation touristique, éducative et ludique. La teinture végétale est un art issu de milliers d'années de pratiques, d'expériences et d'apprentissages ; un art basé sur la connaissance des plantes qui produisent des substances capables de teindre les fibres.

Au-delà de l'aspect patrimonial attaché à la mise en valeur du passé industriel et textile de la commune au travers de ces plantes, le jardin sera conçu pour favoriser une grande mixité d'activités favorables aux rencontres et échanges entre les générations.

## Coeur de ville : des travaux bien cadencés

Afin de préserver le patrimoine communal et satisfaire le plus possible les utilisateurs, les riverains, différents travaux sont régulièrement programmés. Quelques exemples.

► Berges du Robec : des barrières de sécurité ont été mises en place et le démarrage des travaux est prévu début 2012.

► Centre Savale : les travaux ont commencé mais il a fallu procéder à des analyses d'échantillons et de l'amiante a été décelée dans plusieurs endroits incongrus de type colle des plinthes, enduis du hall... Il est donc nécessaire de réaliser un plan de retrait

► École Candelier : l'avis défavorable de la sous-commission de sécurité a été levé suite aux travaux réalisés par la municipalité.

► Éclairage public : le marché de réfection d'éclairage public est lancé pour l'allée du bois

du Roule, le stade des violettes... Un projecteur extérieur va être installé au stade des Violettes.

► Déneigement : le nécessaire a été fait avec une entreprise agricole afin d'intervenir de façon rapide, le cas échéant.

► Le jardin tinctorial : les grilles sont repeintes, les bacs à potager en cours de pose et le mur de complément de clôture est terminé.

*" La Ville est soucieuse de la préservation du cadre de vie des Damétalais "*

► Travaux divers : les travaux relatifs aux visites de quartiers sont quasiment tous réalisés ou en cours de réalisation, les travaux dans les écoles également.

## Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

L'intoxication au monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par intoxication. Ce gaz asphyxiant et indétectable résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion.

Les chaudières sont la principale source d'intoxication. Afin de limiter les risques, il convient de prendre quelques précautions : avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de cheminée (qui doivent être ramonés deux fois par an pour les combustibles liquides et solides et une fois par an pour les gaz) par un professionnel qualifié.

Aérer au moins 10 minutes par jour, maintenir

les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air. Systématiquement, respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage.



## Vos élus à votre rencontre : toujours au plus près et plus proches de vos attentes.

Cette année encore des visites de quartier ont été organisées par la municipalité. Mode privilégié de communication, où rencontres conviviales, suggestions, propositions, problématiques diverses sont abordés, les visites de quartier sont devenues indispensables comme outils de proximité dont la municipalité souhaite rendre le fonctionnement encore plus pertinent.

La présence de nombreux riverains est la preuve d'un intérêt grandissant d'œuvrer pour une démarche participative élus/habitants. D'ailleurs, d'année en année, les discussions deviennent de plus en plus constructives, les remarques plus pertinentes, sur des sujets des plus diversifiés oscillant entre la circulation, le stationnement, la vitesse excessive, le bruit... le changement d'ampoules ou les déjections canines, les problèmes d'entretien de certains espaces verts..., sans omettre un manque de civisme évident de certains de nos concitoyens ! Les élus quant à eux, considèrent les

Darnétalais comme de véritables partenaires pour optimiser le fonctionnement de la vie locale, et de ce fait, sont convaincus de l'utilité démocratique de ce dispositif. Cette année, les quartiers de la Girafe, Longpaon, Carville, les Drapiers et Verdun ont été visités. Christian Lecerf confie que *"ces visites sont autant de moments importants d'être au contact des habitants et à leur écoute"*. Après avoir été entendus, les demandes des riverains sont prises en charge par les services municipaux, qui instruisent leur requête afin d'y apporter une réponse technique adaptée. Les élus essayent, autant

que faire se peut, de donner satisfaction aux habitants en privilégiant bien sûr l'intérêt collectif. Les tracasseries quotidiennes sont prises en considération et les réels problèmes relevant de l'action municipale sont pris en charge par la Ville qui entreprend les mesures nécessaires : pose d'aménagement de sécurité (ralentisseurs), réfection de trottoirs avec un accès pour les personnes à mobilité réduite, matérialisation de places de stationnement, élagage d'arbres, repositionnement de panneaux signalétiques...



Chacun de nous influence la vie de nos voisins, de la faune et de la flore qui nous entourent. Prenons le temps de nous y attarder un peu et de faire des efforts quotidiens... car le civisme et le respect des autres nous concernent tous.

## À chacun la belle vie

Nous pouvons tous agir pour une ville propre et belle en respectant notre environnement. Pour cela...

### JE JETTE...

Mes papiers, mes pots, boîtes, déchets... dans les poubelles prévues à cet effet, et non sur la voie publique. De nombreuses corbeilles sont mises à la disposition de tous dans toute la ville.

### JE DEPOSE...

Mes objets encombrants et lourds à la déchetterie. Je ne les abandonne jamais sur un terrain vague dans la nature ou au bord du trottoir.

### ATTENTION

Les décharges sauvages sont des lieux de stockage intempestif de déchets, interdits et inappropriés pour cet usage, interdit et donc punissable par la loi. Mais elles sont également des sources de pollution car elles dégradent les sites et les paysages, polluent l'eau et l'air, sont un risque pour la santé publique et source d'incendie. Ces déchets pourraient être recyclés, valorisés ou détruits par les services de collecte des ordures ménagères. Pensez-y !

### J'APPRENDS...

Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les places publiques, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics. Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse, l'emmener dans les lieux prévus (toutounettes) et signalés à cet effet ou à défaut ramasser ses déjections. Des toutounettes sont à la disposition de nos amis les bêtes : place Carville, impasse Branly, rue Pasteur, rue Jules Ferry, rue des Belges, rue du Roule, rue Edouard Branly, rue Charles Benner et place Waddington.

### J'ENTRETIENS...

Les abords de mon domaine. Les propriétaires ou les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs en période hivernale. Les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il vous appartient de procéder à la coupe, à la taille ou à l'élagage de toute végétation.

### JE RESPECTE...

Les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.

### J'ÉCOUTE...

Bruits de voisinage, scooters, aboiements... le bruit, véritable « pollution sonore », est de plus en plus difficile à supporter en ville. Chacun se doit de respecter un minimum de précautions.

De simples règles de civisme peuvent suffire à éviter les litiges :

- prévenir ses voisins en cas de festivités,
- effectuer ses travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique à des horaires réglementés par l'arrêté préfectoral :
  - les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
  - les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
  - les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

## RESPECTER SES VOISINS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

### Partage de l'espace public DES RÈGLES ET DU BON SENS !

Cyclistes, pratiquants du roller, personnes à mobilité réduite, piétons, transports en commun, livreurs, automobilistes... comment bien utiliser l'espace public pour que chacun puisse trouver sa place, dans le respect de l'autre ? Chacun doit veiller à mieux comprendre l'autre et adapter son comportement pour une meilleure cohabitation. Alors respectons les règles, bien sûr, mais efforçons-nous aussi de faire preuve d'un peu plus de civisme, de respect, d'altruisme et de tolérance dans nos différents modes de déplacements quotidiens. Nous y gagnerons tous !

Dans un souci de respect de l'environnement et de développement durable, la Municipalité a décidé de ne plus faire imprimer les 1000 menus scolaires. Disponible depuis sa création sur le site Internet de la Ville, les services municipaux ont souhaité en rendre l'accès encore plus rapide. Aussi, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, vous pouvez les consulter en cliquant sur la page d'accueil, dans l'onglet *Menus scolaires*.  
www.ville-dametal.fr



## Unicef : les jeunes donnent de la voix pour leurs droits !

Depuis 2004, la commune de Damétal est labellisée Ville amie des enfants et a commémoré, le 18 novembre dernier, l'anniversaire de la convention des droits de l'enfant.

585 élèves des 4 écoles élémentaires ont interprété, avec l'école municipale de musique,

des chants illustrant le thème de la tolérance, le respect de chacun et la liberté.

## Une réussite !

La ville de Damétal est dotée d'un Relais assistant(e)maternel(le)s(Ram)quin'a de cesse de s'adapter aux besoins des professionnelles, des parents-employeurs et en priorité des enfants accueillis. En novembre dernier, et fort de l'expérience de 2009 et de 2010, Damétal a

ouvert les portes de la Maison de la nature et des enfants au bois du Route pour accueillir la 3<sup>e</sup> journée de réflexion professionnelle pour les assistant(e) s maternel(le)s, à l'occasion de la journée nationale qui leur est dédiée. Un groupe de travail, constitué de 10 Rams de

l'agglomération rouennaise, a proposé une journée dédiée au jeu sous toutes ses formes à laquelle plus de 100 professionnelles ont participé. Le bilan de cette édition damétalaise est donc extrêmement positif : une journée riche en émotion et en partages.

## Un CMJ très actif



Les jeunes conseillers élus en mars dernier, ont la tête pleine de projets ! En janvier, ils vont être associés au Forum sur l'Agenda 21. Ils sont en effet très préoccupés par l'environnement et plus précisément par ce que l'on peut faire au quotidien en matière d'écologie. Ils s'interrogent aussi beaucoup sur l'installation de pistes cyclables et ne manqueront pas d'en débattre avec leurs aînés ! Déjà mise en place dans plusieurs écoles de la ville, les jeunes souhaitent avec l'association Bouchons 276, mener une

campagne de sensibilisation sur le recyclage et la récolte des bouchons.

Autre sujet, autre projet : la violence audiovisuelle. Le CMJ va entreprendre une action de sensibilisation en réalisant un petit film, accompagné d'explication sur les pictogrammes que chacun peut voir sur ses écrans. Une année 2012 qui s'annonce très prolifique pour notre CMJ.

## La sécurité de nos enfants... un exercice grandeur nature

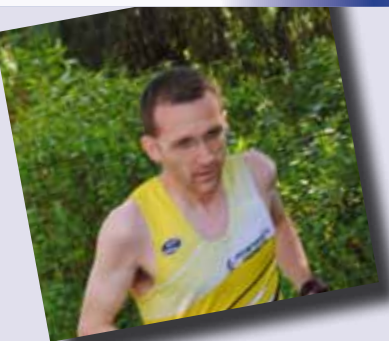
A l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée départementale de mise en oeuvre des Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), les personnels des établissements scolaires damétalais ont pu tester leur réactivité et déterminer le rôle de chacun en cas d'alerte majeure, en attendant l'arrivée des secours.

Le 6 octobre dernier, un camion-citerne transportant 30 m<sup>3</sup> de pentachloréthane, composé liquide utilisé comme dissolvant industriel, se renverse à la sortie d'une route. Couché sur le bord de la chaussée, le produit se répand fort dangereusement ! Le conducteur légèrement blessé s'extrait du véhicule et un passant, témoin de l'accident, donne l'alerte aux services de secours. La fuite du produit induit le Codis à préconiser le confinement de la population dans un rayon de

500 mètres autour de la zone d'intervention. Le maire est immédiatement informé par les services de la préfecture et l'alerte est donnée. Le PPMS est activé... Tandis que les enfants travaillent, jouent, colorient, les enseignants s'attachent à mettre les élèves en sécurité : portes, fenêtres et arrivées de gaz sont fermés, la radio est allumée et les lignes téléphoniques sont libérées pour les services de secours. Les parents sont informés de ne pas venir chercher leurs enfants à l'école...

Les instituteurs ont expliqué la situation aux enfants, en utilisant des mots simples et adaptés : ensemble ils ont réalisé des gestes réels dans le calme et l'ordre.

Par la mise en place du PPMS, tout a été mis en oeuvre pour la sécurité de nos enfants et les consignes ont été scrupuleusement respectées. Des employés municipaux ont servi d'observateurs et ont pu considérer le sang-froid des enfants : un exercice qui vaut bien un 20/20 !



## Yves Chazerault : sportif de l'année

Le jury, composé des Elus de la commission des sports et des présidents des associations sportives de Damétal, a sélectionné des sportifs de la ville qui se sont illustrés lors de la saison 2010-2011.

- L'équipe de basket cadets a été élue équipe de l'année pour ses brillants résultats en championnat régional.

- Yves Chazerault a quant à lui, été élu sportif de l'année.

Il est en train de s'imposer comme l'un des meilleurs spécialistes de la course à pied. Il a porté et portera haut les couleurs de l'OD.

Par ailleurs, la municipalité a souhaité mettre en valeur des sportifs des clubs de la ville qui

par leur niveau de pratique, le plus haut niveau national, ne peuvent plus concourir pour ces trophées. Il s'agit de Robin AUDEJEAN en judo, de Laura METZLER, Damien GUILLEMET et Octavien MAILLARD, compétiteurs de l'UCD en VTT.

Le palmarès est le suivant :

### Catégorie encouragement par équipe :

Tennis de table (seniors), VTT (TRJV), Foot (U13), Basket (poussines), Tennis (seniors), Judo (juniors), Boxe éducative.

### Catégorie encouragement individuel :

Athlétisme : Gabrielle Planage, VTT : Sarah Barré.

### Catégorie spéciale par équipe :

Foot : école de foot et VTT équipe route.

### Catégorie spéciale individuel :

VTT : Arthur Tropardy, athlétisme : Bruno Bourlon, Boxe : Mohamed Saïdi, Judo : Yuna Lefloch et Prisca Gommard.

### Catégorie sportifs damétalais :

Athlétisme : Norbert Chicot et Laurent Morel

### Catégorie élite individuel :

Boxe : Toufik Djeddi, Tennis : Frédéric Devis, VTT : Damien Guillemet.

### Catégorie élite équipe :

Athlétisme : vétérans, Tennis : jeunes 13/14 ans, Boules : vétérans.

## Une nouvelle signalétique des équipements sportifs dans la ville pour :



Visite des équipements sportifs avec les Présidents de club et la commission sport

- donner une unité aux équipements sportifs en utilisant les mêmes couleurs, le même graphisme,
- indiquer le nom de l'équipement avec les activités sportives qui y sont pratiquées,
- repérer plus aisément les équipements pour les sportifs extérieurs accueillis pour les compétitions à Damétal,
- faire connaître aux habitants les activités pratiquées.



## Quartier Branly, le sport présent

L'école primaire Pagnol vient d'être entièrement réhabilitée extérieurement. Dans le même temps, le gymnase qu'elle abrite a lui aussi été totalement rénové. Cette renaissance du gymnase s'accompagne d'un renouveau sportif. En effet, tout au long de la semaine, le tennis de table, le full contact et l'athlétisme y pratiquent tout ou partie de leurs activités. Les actions de

sensibilisation et d'initiation mises en place l'an dernier et qui seront renouvelées cette année pour créer le maximum de relations et de liens avec les habitants portent leurs fruits. De nombreux enfants et jeunes ont en effet rejoint les différentes associations hébergées dans le gymnase.

Un équipement et des activités sportives

ancrées dans les quartiers et au plus proche de la population et notamment des plus jeunes est l'un des axes majeurs de la politique sportive de la Ville.

Le gymnase Pagnol et les activités qui s'y déroulent en sont la vivante illustration.



## Les Restos à coeur ouvert

*"Aujourd'hui, on n'a plus le droit ni d'avoir faim, ni d'avoir froid..."* A quand la fin de la ritournelle ?

Lors de la campagne d'hiver 2010 - 2011 l'association rouennaise des Restos du Coeur a accueilli dans son centre de Saint Hilaire, situé route de Darnetal, 1 400 familles dont 150 - soit 375 personnes - résidant à Darnetal.

Au vu de ce constat et afin d'assurer un meilleur accueil et une meilleure prise en charge des bénéficiaires, l'association a sollicité la Ville de

Darnetal afin d'obtenir un local sur la commune. Force était de constater qu'il était devenu indispensable pour les responsables et les bénévoles, afin de continuer à oeuvrer dignement dans leur action, d'apporter à cette association et aux Darnétalais en difficulté, un lieu de rencontre convivial identifié au 5, rue Gaston Risser.

Dans un souci de transparence et d'information, les Restos du coeur et la Municipalité ont souhaité, en partenariat, ouvrir les portes de

cette nouvelle antenne, le 17 novembre dernier et ce afin que chacun puisse prendre la mesure de l'engagement des Restos du Coeur sur le territoire darnétalais.

A cette occasion, Christian Lecerf a félicité l'équipe de bénévoles de leur engagement et leur souci permanent du bien-être d'autrui.

Distribution : chaque mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

## Le CCAS de la ville de Darnetal s'offre un nouveau logo.



L'heure est au dépoussiérage et à l'affirmation d'une nouvelle signature graphique.

Christian Lecerf, président du Centre communal d'action sociale (CCAS), Jean-Marie Dehut adjoint au maire en charge de l'action sociale et de la politique de la ville ont présenté cette nouvelle identité visuelle.

Elle traduit une nouvelle étape de développement de l'établissement, s'inscrivant ainsi dans une démarche de modernisation qui répond à une volonté d'affirmer une image plus dynamique. Cette dernière, ancrée dans sa mission

républicaine de service public, est représentée par un cercle synonyme d'aboutissement et de discrétion, les lettres rondes, chaleureuses et blanches sont gages d'optimisme. La couleur bleu, de fond, traduit quant à elle, la stabilité de l'établissement dans un environnement en perpétuelle évolution.

Ainsi, le Centre communal d'action sociale de la ville de Darnetal signe ici sa volonté de dynamisme tout en demeurant animé par les principes de promotion sociale, d'égalité des chances et de diversité.

## Le Mont Briseuil une ouverture vers la nature

Le chantier d'insertion Education et Formation est financé par la Créa dans le cadre de la programmation intercommunale du Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Il s'adresse à des personnes en parcours d'insertion. Les communes en Cucs ont la possibilité d'accueillir le chantier et de proposer des supports. La session du mois d'octobre porte sur l'aménagement d'une passerelle et d'un escalier permettant de relier le GR au Mont Briseuil.

Cet aménagement avait été demandé dans le

cadre des visites de quartier. Ces personnes sont embauchées en contrat CUI (Contrat unique d'insertion) et bénéficient de temps de formation et d'un accompagnement social.

L'an prochain la matérialisation d'un chemin de randonnée sera réalisée pour relier la sente des Monts Aniers. Ceci permettra d'ouvrir une nouvelle boucle de randonnée à Darnetal. En 2012, une plaquette recensant les chemins de randonnées sera réalisée par le service des sports de la Ville





## Les Fresques darnétalaises, c'est parti !

La 7<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous annuel se prépare et le thème 2012 est déjà connu : ce sera la période 1900-1945. À partir d'histoires, de parcours, de faits historiques, les acteurs raconteront des destins et l'histoire riche de notre commune durant cette période. Les organisateurs de ce rendez-vous ont décidé de

commencer dès la mi-janvier, pour permettre un rythme de travail de répétitions moins lourd que les années précédentes. La Ville est prête à accueillir tous les volontaires intéressés pour participer à l'aventure et désireux de rencontrer de nouvelles personnes ou de voir le retour d'anciens acteurs, car sans acteurs, les fresques

ne sont rien ou presque ! Aussi, si vous souhaitez contribuer à ce grand rendez-vous théâtral, inscrivez-vous. À l'heure actuelle, 56 ou 57 des acteurs 2011 sont inscrits pour repartir dans le projet : mais plus on est de fous, plus on rit et plus on a envie de rire.

Contact : Amélie Hébert – 06 61 30 31 50.

## Le bénévolat : un secteur qui ne connaît pas la crise

Ils sont plus de 14 millions de bénévoles en France à donner de leur temps pour une association humanitaire, sportive, culturelle ou sociale. Un engagement à revaloriser et reconnaître : ce fut l'une des ambitions de l'année 2011, déclarée Année européenne du bénévolat et du volontariat.



Moi ? bénévole ? pourquoi pas... C'est décidé, je vais arrêter de regarder mon nombril et m'engager pour les autres. Oui mais... de quelle manière ? Vaste projet tant les engagements sont multiples. Avant de me jeter à l'eau, voici 5

questions que je peux me poser...

- à quelle cause suis-je le plus sensible ?
- quelles sont mes contraintes familiales ?
- et mes contraintes professionnelles ?
- quel type d'engagement m'intéresse ?
- jusqu'à quel point je compte m'engager ?

Sachant qu'il y a, à Darnétal, pas loin de 75 associations, vous voilà déjà davantage fixé quant au type de cause que vous souhaitez aider, ainsi qu'au type d'engagement que vous pensez pouvoir tenir. Il ne vous reste plus qu'à aller frapper aux portes des associations, qui vous donneront autant si ce n'est plus que ce que vous pensez pouvoir leur apporter...

Merci à tous les bénévoles darnétalais qui ont fait vivre les animations et manifestations tout au long de cette année. Soyez aussi nombreux et motivés l'année prochaine !

## Ouverture d'un atelier théâtre par la Cie Tour et détours

Les cours ont lieu à la salle Savale, rue de la Chaîne les mardis de 19 h à 22 h, en partenariat avec la Ville de Darnétal. Ils s'adressent aux débutants ou confirmés à partir de 18 ans. Ils sont animés par Geneviève Tourret, professeur de théâtre et comédienne dont le parcours



artistique l'a menée de Rouen au festival d'Avignon en passant par Darnétal, ce qui apporte à ses cours un label de qualité depuis de nombreuses années.

Inscriptions au 06 31 62 24 68.

## La randonnée du père Noël et son cortège d'illuminations



La Ville et les membres du Comité d'animation réitèrent ce rendez-vous très attendu par les enfants. Dimanche 18 décembre, le père Noël se baladera sur le marché rue Pasteur et distribuera des bonbons et boissons chaudes aux petits... et peut-être aux grands !

Accompagné du Jazz band Les borains dans leurs costumes de lutin, il sillonnera les étals de 10 h à 12 h.

Cette année encore, l'accent a été mis sur les illuminations de Noël, tout particulièrement sur le centre commercial Pasteur.

Contact : service Fêtes et cérémonies – 02 35 08 49 70.



## Histoire d'un lieu : le Robec

L'aménagement des berges du Robec se précise, l'occasion pour nous de revenir sur cette rivière, partie intégrante de notre ville.

Le Robec est une rivière qui prend sa source à Fontaine-sous-Préaux. Il naît de trois petites sources : le If, le Cressonnier, le François. Il suit son cours le long de Fontaine-sous-Préaux, de Saint-Martin-du-Vivier et entre dans Darnétal au niveau du Chemin du Moulin. Il coule derrière la rue de Préaux et rejoint ensuite la rue Alfred Duthil. Il traverse la rue du Pont Bellast, passe sous le Cap Longpaon en longeant la rue Gaston Risser. Il coule ensuite entre la rue de Longpaon et la rue Louis Pasteur, puis entre la rue Maugendre et la rue Pierre Lefebvre. Il passe sous la RN 31 avant de couler le long de la rue Charles Benner, pour aboutir rue Richard Waddington. Il passe à nouveau sous la RN 31 et rejoint l'Impasse des Marais puis la rue des Petites Eaux. Après le moulin du choc, le Robec quitte Darnétal pour Rouen. Le Robec coule sur 9 kilomètres de long.

L'Aubette se rapproche du Robec à la hauteur de la rue Charles Benner où les deux rivières coulent parallèlement jusque dans la rue des Petites Eaux et se jettent dans la Seine à Rouen.

Au Moyen-âge, c'est le seigneur de Darnétal qui dispose du droit d'accorder l'autorisation de placer des planches ou de construire des ponts sur la rivière. Au 13<sup>e</sup> siècle, la ville de Rouen a autorité sur tout le Robec et les moulins le bordant. C'est au 19<sup>e</sup> siècle, que les demandes passent enfin par la Préfecture de Seine Inférieure (ancienne appellation de la Seine-Maritime), service Police des eaux. Le maire demande à cette époque l'autorisation de construire deux passerelles pour piétons, une au niveau de la place de l'église de Longpaon, l'autre entre la rue des Écoles et la chaussée de Carville, ancien nom de la rue Charles Benner.

Au 19<sup>e</sup> siècle toujours, un décret impérial déclare le projet de captation des eaux du Robec d'utilité publique. Deux années plus tard, les travaux de canalisation sont mis en œuvre. L'aqueduc en brique est achevé en 1875. Il s'étend sur 6 km de long.

Actuellement, l'aqueduc sert toujours. Il permet l'alimentation de 15 réservoirs et châteaux d'eau. Il assure ainsi l'alimentation en eau de communes voisines.

A la fin des années 1950, la France lance un vaste plan de rénovation urbaine. Il s'agit de lutter contre l'habitat ancien jugé insalubre en démolissant tous ces îlots pour permettre la construction de logements neufs et la création d'un centre ville adapté à la voiture. La rénovation du quartier de Longpaon est ainsi déclarée d'utilité publique.

## Les commerçants et le magazine municipal : faites- vous connaître !

Vous êtes nouveaux commerçants ou artisans darnétalais, vous avez une nouvelle actualité...

Contactez le service Développement économique au 02 32 12 31 75 ou [jade-pereire@mairie-darnetal.fr](mailto:jade-pereire@mairie-darnetal.fr)

La Ville souhaite la bienvenue à

- la boutique Divine ongles, installée rue de Longpaon,
- la Mercerie qui a déménagé pour s'établir rue Pierre Lefebvre, avec un tout nouveau look,
- la société Secrète A, spécialisée dans la distribution de lingerie, rue Waddington,
- la société Altivi, qui propose du matériel de traitement de courrier au Cap Darnétal.



Pour sa prochaine exposition, le service Archives de la Ville de Darnétal recherche des témoignages de Darnétalais ayant connu les années d'après-guerre (1950-1970 environ) et les grands changements dans la ville : nouvelles constructions, installation de l'eau courante, de l'électricité publique, du tout-à-l'égout... et autres souvenirs. En partenariat avec le Pôle image Haute-Normandie, le service lance également un appel à images auprès des Darnétalais. Si vous possédez des films amateurs, des photos sur Darnétal, contactez nous.  
Contact service Archives : 02 32 12 31 62 (le matin uniquement).

**Bienvenue à** Nina LEGROS/MIEL, Océane DELSOL, Louise MERLE/LECOQ, Elliott RIHAL/HAUTOT, Constance GOUIN/LELONG, Mathys GENESCA/ROY, Yanis DHEILLY/ZERGUI, Laonye BONAY/DROMBY, Djaili ABOUDOU MOHAMMED nés en septembre, Célestin VARDON/DELORME, Médine MENDY/THOMAS, Liam VENEMBRE/GAINCHE, Lou LOYNEL/LEBRETON, Sabah IMLOULI/YEMLOULI, Abygaël BICRAME/LEGLAND, Shona CARPENTIER/LECOURT, Joao FULCRAN/HORRI nés en octobre, Qeis KOULIBALY/SEKOUM, Ema EL HOCINE/KAOU, , Taho OLIVEIRA/CREPY, Ethan LEROUX/LANGLOIS, Noam GRAND/BENARD, Gabriel ERRANT/ABA, , Esteban LUCAS/LEROUX, Charlotte TIRELLE/GUY, Lili POUPARD/BOISSAY, Cléa LECOINTRE nés en novembre.

**Félicitations à** Laëtitia et Fabrice CLERIGAUT, Rachel et Ludovic FELTGEN, Laëtitia et Ludovic BAVANT pour leurs mariages.

**Félicitations également à** monsieur et madame Mas qui ont célébré leurs noces de diamant le 8 octobre dernier.



**Souvenir de** Nelly ROUSSEL/TASSERIE, Madame RENARD/ELIE, Paul LECOURT, Laurent LEBLANC, BARBIER/PETIT, Pierrette RIVIERE, DUVAL Frédéric décédés en septembre, René SEILLE, Madame CRESPIEN, Monsieur VIEUXBLED, Madeleine DENONNE, Didier LEGENDRE, Jacqueline MERAULT, Nelly BOUREL décédés en octobre, Eliane DELCOURT, Yvette DELAUNAY, Riad RAHHALI décédés en novembre.

## Expressions libres. Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.

### Expression des élus de la majorité

Les élus de la minorité municipale réitèrent toujours, à quelques détails près, les mêmes choses sans apporter de solutions concrètes. Il s'en suit toute une série d'incantations et de vœux pieux essayant de vous prouver que ce serait différent avec eux aux affaires.

Mais en cette période festive, nous ne polémiquerons pas.

Toutefois, nous vous rappelons que la municipalité propose des animations, des spectacles dans les écoles, un concert gratuit ouvert à tous et ce afin que le plus grand nombre d'entre vous puissiez profiter de cette période de fin d'année, souvent propice aux retrouvailles en famille ou entre amis et aux moments forts de partage et de convivialité.

Nous avons une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui, pour de multiples raisons, resteront seuls durant ces jours de fête, ainsi qu'aux plus fragiles de nos concitoyens, pour qui l'hiver est une saison particulièrement difficile.

C'est pourquoi, nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles des associations humanitaires et sociales partenaires de la Ville de Darnétal, dont l'action est essentielle en cette période.

Aussi, nous vous souhaitons d'être toujours plus solidaires les uns avec les autres, plus respectueux aussi, pour garder cette envie de bien vivre ensemble qui transcende les différences sociales, politiques et générationnelles.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

### Expression des élus parti socialiste

Le Maire et son équipe ont publié un document de bilan à mi-mandat.

Des commentaires s'imposent.

Objectivement, quelques actions positives sont à souligner. Heureusement, sinon ce bilan serait proche du néant.

Le reste, sous forme d'inventaire à la Prévert (la poésie en moins), c'est beaucoup de vent, un bel exercice d'autosatisfaction.

Les attentes légitimes des Darnétalais, relevant des compétences communales, ne sont pas satisfaites :

- Sécurité, thème favori de la droite: les nombreux cambriolages de propriétés privées, de bâtiments publics et les voitures brûlées illustrent la défaillance dans ce domaine.

- Social : pas de prise en compte globale de l'urgence sociale qui concerne un grand nombre de ménages. Les perdants sont les plus démunis.

Logement : la part d'accession à la propriété dans les programmes immobiliers est faible. Les gagnants sont les investisseurs.

- Circulation : les voies sont engorgées aux heures de pointe, dangereuses le reste de la journée. Pas de révision du plan de circulation envisagée.

- Démocratie participative : les Darnétalais ne sont pas associés aux décisions municipales, ni les élus d'opposition !

Par ailleurs, nous déplorons les attaques politiciennes, menées dans différents supports de communication de la commune (payés par les Darnétalais), contre le Conseil Général et les collectivités de gauche.

Marie-Françoise DELAHAYE, Héroïse LEMOINE, Fabien LUCAS, Jacques-Antoine PHILIPPE

### Expression des élus du parti communiste

Ce n'est plus un petit vent mauvais qui souffle sur l'Europe mais une tornade qui détruit les droits sociaux acquis pendant des décennies. Régression sociale inconnue depuis 1945, injustices, inégalités, appauvrissement, se conjuguent avec la mise en place d'un totalitarisme appliqué par des anciens commissaires européens ou de la Banque centrale européenne au service du capital financier.

Le fossé séparant les puissances d'argent et les peuples s'agrandit. Ces forces de l'argent ont les mains libres grâce aux politiques menées par les gouvernements de droite, mais aussi malheureusement par des gouvernements dits de gauche, de tendance sociale-libérale en Europe. Il faut avoir le courage de tirer les leçons des tares des traités de Maastricht et de Lisbonne et reprendre le pouvoir sur les banques. Pourquoi l'argent des citoyens doit-il servir à partager les soi-disant pertes des grands groupes ? Il n'y a aucune fatalité à l'actuelle crise.

Les syndicats dénoncent les plans d'austérité imposés par le gouvernement. Taxe sur les complémentaires, déremboursements, instauration de forfaits et franchises, diminution des prestations sociales et maintenant, salariés malades désignés "fraudeurs" et "responsables des déficits publics". Les organisations syndicales appellent à une mobilisation le 13 décembre. Nous en serons et nous vous appelons à nous y rejoindre.

Michèle Aba, Olivier Demiselle, vos conseillers municipaux communistes



FORUM  
Agenda 21  
de Darnétal  
Environnement

Samedi  
21  
janvier  
2012  
Économie

Social  
Salle  
Savale  
de 14 h à 20 h

Vous  
Venez  
nombreux !



Renseignements : 02 32 12 31 77  
ou [dede@mairie-darnetal.fr](mailto:dede@mairie-darnetal.fr)